

## Étienne Davignon, La Communauté européenne: progresser pour survivre

**Légende:** Le 12 janvier 1982, lors d'une conférence donnée à Bruxelles à l'Institut royal des relations internationales (IRRI), le vicomte Étienne Davignon, vice-président de la Commission des Communautés européennes, souligne l'importance de la coopération politique en Europe pour permettre aux Dix de répondre efficacement aux événements internationaux.

**Source:** Studia Diplomatica. 1982, n° 4; Vol. XXXV; Bruxelles: Institut Royal des Relations Internationales.

**Copyright:** Institut Royal des Relations Internationales

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Les documents diffusés sur ce site sont la propriété exclusive de leurs auteurs ou ayants droit.

Les demandes d'autorisation sont à adresser aux auteurs ou ayants droit concernés.

Consultez également l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

**URL:** [http://www.cvce.eu/obj/etienne\\_davignon\\_la\\_communaute\\_europeenne\\_progresser\\_pour\\_survivre-fr-046429ab-a60c-4e9b-8c6c-9cfdb2f9a4f2.html](http://www.cvce.eu/obj/etienne_davignon_la_communaute_europeenne_progresser_pour_survivre-fr-046429ab-a60c-4e9b-8c6c-9cfdb2f9a4f2.html)

**Date de dernière mise à jour:** 24/10/2012

## La Communauté européenne : progresser pour survivre

Vte Étienne DAVIGNON

Vice-Président de la Commission des Communautés européennes

Dans la vie curieuse que l'on mène lorsqu'on est chargé d'un certain nombre de responsabilités quotidiennes, on constate que de temps en temps il faut prendre du recul pour réfléchir parce que la manière dont on est absorbé quotidiennement par les responsabilités de la gestion finit par vous faire confondre l'action et la définition d'une politique à un peu plus long terme.

La Commission a eu dans les difficultés actuelles une grande chance : lorsque les Etats ont trouvé un compromis provisoire sur la question de la contribution britannique au budget de la Communauté, dans le même temps ils ont demandé à la Commission de réfléchir à la manière de faire en sorte qu'un problème de ce type ne se reproduise pas.

Cela a été la chance de la Commission que préside M. Thorn, — avec la volonté politique qui le caractérise —, d'avoir à expliquer aux Etats ce qu'était notre vue de ce qu'il a appelé « la Communauté de la seconde génération ».

D'abord, je voudrais parler des problèmes politiques, parce qu'il n'y a de vérité dans la Communauté que dans la mesure où l'on accepte que la règle première de l'unification et de l'intégration européennes, c'est le rassemblement politique des Etats qui la composent.

Tout le reste sont des instruments, des méthodes, des voies que l'on emprunte pour que cette cohésion et cette solidarité politique demeurent un élément irréversible. Aujourd'hui, nous avons un certain nombre de questions particulièrement graves à nous poser.

D'abord une remarque, et Monsieur le Ministre Harmel s'en souviendra, c'est au Sommet de La Haye (puisque'il n'y avait pas encore de Conseil européen) que la Belgique a relancé l'idée de la coopération politique qui était ensevelie à la suite de l'échec de la C.E.D. et des deux versions du plan « Fouchet ». Il y avait un grand débat à l'époque dans lequel on se demandait si la création de ces procédures de consultations diplomatiques en dehors du cadre strict de la Communauté ne porterait pas atteinte à l'intégration européenne communautaire. Je crois que la réponse à cette question a été apportée au Conseil européen de Londres de l'année dernière lorsque fut décidé de manière formelle que la logique de la coopération politique impliquait que, quel que soit le sujet, quel que soit le domaine abordé, qu'il touche à la sécurité ou qu'il touche à d'autres questions, la Commission en était un élément nécessaire et indispensable. Je crois que de temps en temps faire confiance au bon sens est une approche payante et, aujourd'hui, il n'y a plus de doute que les Communautés européennes, — qui sont devenues la Communauté européenne —, ne constituent une seule entité que si elles fonctionnent selon les sujets avec des règles qui peuvent varier et que le bon sens appelle à faire varier puisqu'on ne va pas traiter tous les problèmes suivant la même mécanique.

La Communauté européenne est aujourd'hui confrontée pour la première fois depuis extrêmement longtemps avec des choix politiques fondamentaux.

Il est difficile de parler des événements de la Pologne sans se laisser aller aux sentiments que l'on peut éprouver devant ce que doit être la frustration d'un peuple qui a entrevu la liberté et qui ensuite la voit menacée pour ne pas dire plus.

Au-delà de ce problème poignant, il se pose à la Communauté des nations européennes un problème essentiel qui est de savoir où nous en sommes maintenant par rapport à la politique qui a mené aux accords d'Helsinki. Tout le monde a reconnu que l'élimination des confrontations en Europe (c'était la phrase du jargon que l'on utilisait à l'époque), était d'un des objectifs essentiels de ces négociations.

Il y avait deux manières d'y procéder. La première c'était par la branche politique définissant ce qu'étaient les règles de conduite et les principes que l'on observerait. Cela a donné les accords d'Helsinki. L'autre

manière a été le développement de relations économiques et commerciales qui, suscitant des relations d'interdépendance, limiterait les possibilités de confrontations dans l'intérêt des deux parties.

Il faut bien dire que les deux éléments de ce diagnostic, de cette méthode se trouvent aujourd'hui confrontés avec une réalité à l'égard de laquelle nous avons à prendre une option. C'est sans doute l'option la plus difficile que les pays de la Communauté européenne et les pays occidentaux ont à prendre parce que pour la première fois la ligne n'est pas aussi évidente qu'elle ne l'était au départ.

Il me paraît assez évident que, faisant suite à la période de la guerre froide, il convenait de déterminer ce qu'était une coopération possible tout en reconnaissant la caractéristique différente des régions politiques et de l'organisation politique des Etats.

Aujourd'hui, nous sommes confrontés avec les limites de ce que peut apporter cette forme de coopération et que fait-on ? Reconnaît-on que nous sommes arrivés à une impasse et qu'il faut accepter qu'il y a une limite à ce qu'est la coopération en Europe ou au contraire faut-il reconnaître que des possibilités plus grandes existent dans la mesure où on n'accepte pas comme inéluctables des évolutions qui sont en train de se produire? Je crois que le débat européen aujourd'hui sur ce qu'est notre politique à l'égard des pays de l'Est porte exactement sur ce problème. Personne n'en connaît la réponse mais il est essentiel, à un moment où des choses fondamentales changent ou ont changé, de ne pas présenter comme étant une péripétie ce qui est véritablement, me semble-t-il, la démonstration de ce qu'est la limite d'une certaine forme de coopération dont on avait espéré que son prolongement et sa continuation aboutiraient à des relations toujours plus intimes. J'y ai pensé en préparant cette conférence parce que, lorsque j'avais l'honneur de servir M. Harmel, nous avons rencontré cette limite pour la première fois dans le domaine le plus délicat à savoir celui de la sécurité et c'était déjà avec la Pologne. Un certain nombre de conversations s'étaient engagées, chacun menant la conversation de manière informelle mais tenant ses partenaires informés et faisant l'exploration de ce qu'était, au niveau de l'équilibre militaire, le terrain que l'on pouvait explorer avec succès et la recherche de ce que pouvait être une amélioration de la situation. A un moment donné, le dialogue cessa parce qu'un des partenaires ne fut plus en mesure de continuer à y participer. Aujourd'hui de manière plus dramatique, nous nous trouvons devant une situation de ce type devant laquelle nos choix ne sont pas simples.

Je crois qu'il n'est pas douteux que la désorganisation profonde de l'économie polonaise implique que celle-ci ne peut se redresser que dans la mesure où peut se réaliser un effort extraordinaire de l'ensemble du monde mais la question se pose de savoir dans quelle condition un effort de ce type est possible. C'est une question extrêmement difficile. C'est la première fois qu'un problème politique se pose avec une telle acuité et il est essentiel, si nous voulons y répondre, que nous puissions le faire en définissant une vraie politique communautaire et une vraie politique européenne à cet égard. Nos relations avec les pays de l'Est ont été la première manifestation de la volonté politique renouvelée des pays de la Communauté de mener une diplomatie, ne disons pas commune, mais disons concertée à 95 %. Il faut se rappeler que les accords d'Helsinki ont été le premier grand acte européen signé par M. Aldo Moro en sa double qualité de Président du Conseil de la Communauté européenne et de Premier Ministre de l'Italie.

Nous sommes maintenant devant le deuxième acte de cette politique et il est certain que si nous voulons apporter politiquement à nos populations la démonstration que l'Europe est maîtresse de son destin, qu'elle est maîtresse de son avenir, il ne faut pas considérer qu'un certain nombre de problèmes aussi difficiles soient-ils échappent à la définition d'une politique et à la définition d'une action diplomatique.

Je dis ceci parce que, au cours des mois écoulés, j'ai été personnellement très impressionné par le succès extraordinaire des manifestations pacifistes en Europe.

Ce qu'il y a de nouveau dans ces manifestations, c'est le fait qu'elles n'étaient pas traditionnelles, qu'elles n'étaient pas simplement contre des puissances considérées comme étant impérialistes et non soucieuses des véritables intérêts de l'Europe. On sentait qu'un grand nombre de personnes y ont participé parce qu'elles avaient l'impression que c'était la seule possibilité pour elles de démontrer qu'elles n'acceptaient pas que la discussion concernant l'avenir de l'Europe se passe en dehors de celle-ci, au-dessus de la tête des Européens. J'ai toujours été impressionné par une histoire que me racontait M. Spaak: il me disait qu'il avait senti de

manière physique l'absence de l'Europe lorsqu'il avait vu dans un journal à Londres la photographie d'un soldat soviétique serrant la main d'un soldat américain; c'était la jonction entre les Forces Américaines et les Forces Soviétiques sous le titre: « L'Europe est définitivement libérée ». Les Etats-Unis étaient là, le soldat soviétique était là, il y avait un grand absent, c'était l'Européen. Je crois qu'il y a une telle préoccupation dans la population à savoir imaginer que lorsque notre avenir est en cause, notre sécurité et nos choix de société sont en cause. Une certaine absence d'organisation d'une part, d'ambition certainement, d'autre part, font que nous sommes absents dès le départ.

C'est particulièrement important pour des Etats qui ne sont pas grands. Lorsque les plus petits Etats de la Communauté préfèrent ne pas être associés aux débats de peur d'avoir à faire sur le plan national des choix difficiles, cela signifie qu'une partie de la raison d'être de l'Europe est en cause, parce que c'est vrai qu'il est plus difficile de participer à la délibération des choix essentiels puisque choisir c'est, comme le mot l'indique, sélectionner et se marquer comme préférant une chose par rapport à une autre. Les Etats européens doivent avoir pour l'Europe l'ambition que peut-être chacun d'entre eux n'est plus capable d'avoir. Je crois que dans les questions fondamentales de notre avenir politique, la volonté politique pour l'Europe de définir ses choix, d'en discuter, d'être présente est un élément essentiel pour balayer ce malaise qui existe et dans lequel un certain nombre de personnes ont l'impression qu'ils ont à subir les conséquences des décisions auxquelles elles n'ont pas participé.

Ceci pose la réalité d'une volonté européenne de toucher aux problèmes les plus difficiles et non pas aux problèmes périphériques. Nous sommes aujourd'hui dans une situation où la différence entre la politique extérieure et la politique de sécurité ne peut plus être maintenue parce qu'elle est fallacieuse. Et de la même manière, afin de donner à chacun le temps de s'habituer aux changements, il n'était pas mauvais dans un premier temps de considérer qu'il y avait une certaine différence entre les procédures de la coopération politique et les procédures communautaires jusqu'à ce que le bon sens fasse apparaître que tout cela appartenait à une seule stratégie, je crois qu'aujourd'hui nous sommes devant un même problème: comment peut-on véritablement définir une politique extérieure si cette politique extérieure qui doit apporter l'autonomie, la possibilité de faire ses propres choix, de choisir ses propres coopérations n'a pas pour résultat de garantir la sécurité des citoyens qui pratiquent une politique de ce titre ? Je crois par conséquent que si l'analyse que je fais des besoins véritables d'une action européenne est exacte, il n'y a pas de doute que l'organisation dont nous avons besoin pour pouvoir nous exprimer comme les circonstances nous obligent à le faire, exige ce progrès dans la réalité de l'intégration politique de l'Europe.

Ce n'est pas un hasard si en ce moment les initiatives sur la coopération politique ou sur l'union politique reprennent vigueur. Je crois que parfois on a eu tendance dans le passé à dire que parce que les Ministres et les Gouvernements ne parvenaient pas à se mettre d'accord sur les questions plus fondamentales de la Communauté européenne, les difficultés de l'agriculture, de l'économie, de la divergence de leurs politiques économiques, ils se réfugiaient dans la coopération politique dans la mesure où c'était un sujet dont chacun pouvait parler, dans lequel chacun pouvait démontrer combien il était compétent puisqu'à la fin de la discussion tout le monde reconnaissait que la délicatesse du sujet exigeait que l'on ne résume pas d'une manière trop précise et, en se quittant enchanté les uns des autres, on pouvait aussi dire que chacun avait reconnu qu'il fallait faire « pour un mieux », comme on dit à Bruxelles, sans avoir défini une action très précise. Il est vrai que les Ministres des Affaires étrangères préfèrent parler de la politique extérieure que des mécanismes techniques du budget communautaire ou de tas d'autres sujets plus ou moins rébarbatifs.

Si vous croyez que l'analyse que je viens de faire est juste, je voudrais simplement vous dire : est-ce que vous croyez que c'est vraiment plus facile de parler entre pays de la Communauté de l'avenir de notre sécurité, de nos relations avec les pays de l'Est, de l'organisation de notre dialogue avec les Etats-Unis, des arguments politiques qui doivent dominer notre relation avec les pays en voie de développement que de parler de la manière dont nous allons qualifier ou définir telle catégorie de produits pour le bétail ou la manière dont nous allons réglementer tel ou tel problème touchant les consommateurs?

Il est clair que ce ne sont plus des problèmes faciles, que ce sont devenus des problèmes difficiles sur lesquels il y a une grande sensibilité. Je crois sincèrement que l'on entend cet appel à l'égard de la volonté politique d'action exprimé tant par le président Mitterrand que par MM. Genscher, Colombo ou les Membres

de la Commission parce qu'ils se rendent bien compte que s'il n'y a pas cette volonté politique, cette animation politique, nous ne trouverons ni le courage, ni l'écho par rapport aux citoyens auxquels nous voulons que l'Europe apporte un avenir meilleur. Bien entendu, lorsqu'on parle de la Communauté, on ne peut pas échapper aux problèmes propres à celle-ci.

Ceux-ci sont très comparables sur le plan de l'analyse et du besoin à ce dont j'ai parlé sur le plan politique. La question fondamentale est finalement celle à laquelle la Commission dans son rapport sur le mandat essaie de répondre: est-ce que nous avons en 1982 pour l'Europe la même ambition qu'avaient les fondateurs de l'Europe?

Le fond du problème est que l'on sait très bien ce que sur le plan politique, sur le plan institutionnel et sur le plan économique a apporté aux Etats de l'Europe la C.E.C.A. C'était la révolution des rapports entre les Etats européens et le mot n'est pas trop fort, et la Communauté économique européenne c'était la réaffirmation d'une volonté inébranlable après l'échec de la C.E.D. avec un bouleversement de ce qu'étaient les rapports économiques entre les Etats dans l'immédiat et dans l'avenir. A ce moment-là, les pères fondateurs de l'Europe ont tout à la fois établi un cadre constitutionnel et un programme de travail. Nous est resté le cadre constitutionnel mais nous n'avons jamais reproduit un programme de travail orienté sur l'avenir. Nous ne l'avons pas fait sans doute parce que, quand nous sommes arrivés au bout de la période transitoire de la Communauté, l'union douanière était réalisée, et nous avons, grâce à M. Rey, connu les premiers succès de notre politique commerciale extérieure. Nous avons une croissance économique chaque année, les choses se passaient bien, les différences économiques entre les Etats n'empêchaient pas le bon fonctionnement de tout cela. Dès lors que le besoin ne se faisait pas sentir, ceux qui plaidaient le besoin ou l'ambition, apparaissaient comme des interventionnistes ou des dirigistes, ce qui était à l'époque un terme à peu près aussi péjoratif que le mot technocrate aujourd'hui. Puis nous sommes entrés dans la période des difficultés économiques et nous avons manqué, et ce sera toujours pour moi un élément de profonde déception, le rendez-vous de la politique énergétique commune au moment du boycott des pays arabes. Nous avons préféré être astucieux que d'être véritablement communautaires et orientés vers l'avenir. Nous avons pensé que les choses s'arrangeraient et nous avons fait un faux diagnostic sur ce qu'étaient les problèmes avec lesquels nous étions confrontés.

Aujourd'hui, je pense que tous les hommes politiques sont confrontés avec cette réalité que nous sommes la partie de l'Europe, la partie du monde industrialisé dans laquelle, au cours des cinq dernières années, quelle qu'ait été la croissance économique dans nos Etats, quelles qu'aient été nos réussites, d'une année sur l'autre, implacablement le nombre de demandeurs d'emploi a augmenté. Quand on prend un graphique et qu'on regarde les chiffres des quatre dernières années, on constate un grand nombre de courbes sur un grand nombre d'indicateurs. Il n'y a malheureusement qu'une courbe qui est rectiligne et toujours dans la même direction, c'est celle des demandeurs d'emploi, c'est-à-dire des chômeurs. C'est la formidable différence qui existe entre l'Europe et les Etats-Unis.

Il est possible qu'en raison de ces difficultés économiques, les Etats-Unis aient un pourcentage de chômeurs qui soit en moyenne au cours de ce premier semestre identique à celui de l'Europe. Mais c'est à ce moment-là, que les différences apparaissent. Cela dure peu de temps et ils ont des qualifications différentes. Cela signifie qu'il ne se crée pas cette incertitude de l'avenir qui est un des éléments qui marquent l'Europe. Si l'on veut un second chiffre : les statistiques de l'O.C.D.E. montrent que 40% des demandeurs d'emploi en 1982 auront moins de 25 ans. Ce n'est plus un problème économique. C'est le problème fondamental de la confiance qu'on peut avoir dans la société et cela va bien au-delà de l'analyse technique ou économique. Qu'est-ce que l'Europe, qu'est-ce que les Etats peuvent apporter pour faire disparaître la fatalité de la croissance permanente de cette courbe?

C'est un problème objectif et subjectif, mais certainement subjectif, parce qu'il y a un sentiment que nous n'avons plus les atouts nécessaires pour faire face à cette situation. Depuis peu, je m'occupe dans la Commission des problèmes de la recherche et du développement et je suis absolument fasciné par ce sujet. Aujourd'hui, la qualité scientifique de l'Europe revient au niveau où elle était lorsque la guerre a éclaté dans les années 1938-39, c'est-à-dire qu'il y a, dans toutes les sciences, dans toutes les disciplines, dans toutes les interdisciplines, une qualité de recherche scientifique qui est égale à ce qui peut exister dans le reste du monde et très particulièrement aux Etats-Unis dont le haut niveau scientifique a aussi été le résultat d'un

grand nombre d'hommes de science européens quittant en raison des circonstances l'Europe et étant les fondateurs d'une série de réussites exceptionnelles. Actuellement, leurs héritiers sont autant en Europe qu'aux Etats-Unis. C'est un élément de confiance extraordinaire mais nous constatons une sous-utilisation de ce potentiel en raison de l'absence d'une cohésion au niveau de la définition de véritables objectifs européens et de coordination véritable des politiques. Il ne s'agit pas dans ce domaine de faire un transfert des Etats à la Communauté européenne. Nous n'allons pas devenir une énorme organisation qui gère la science de l'Europe. Notre rôle est de s'assurer que des besoins sont rencontrés, que les choix fondamentaux sont faits, qu'il existe cet environnement indispensable pour faire réussir l'innovation. Il faut malheureusement constater que nous sommes loin du compte. Nous sommes les plus maladroits à transformer la recherche en application pratique. Nous sommes ceux qui aident le moins ceux qui commencent des nouveaux produits à trouver les réconforts dont ils ont besoin. La meilleure définition que je connais du gaspillage, — et le gaspillage n'est pas tolérable dans les circonstances actuelles —, c'est qu'aujourd'hui les Etats de la Communauté européenne et les industries de la Communauté européenne consacrent un budget deux fois plus important que le Japon à la recherche et au développement alors que ce dernier a des résultats trois fois plus importants que la Communauté européenne. Je n'ai malheureusement pas de définition du gaspillage plus parlante.

J'en viens à ma conclusion. Le salut de l'Europe est comme lors de sa création dans l'innovation, l'imagination et la volonté.

La création de l'Europe, cela a été un acte d'imagination extraordinaire et il suffit de penser, par rapport aux problèmes institutionnels, à ce qu'on entend le plus souvent: revenons-en au véritable fonctionnement des institutions. On n'a jamais dit: il faut changer, on dit: il faut que cela fonctionne véritablement. Les pères de l'Europe avaient voulu que cela fonctionne sur base d'un véritable équilibre entre le responsable du bien communautaire et son gestionnaire, la Commission, et les Etats, chacun ayant un pouvoir comparable, le Parlement européen jouant ce rôle d'aiguillon, de stimulateur et de contrôleur que doivent exercer tous les Parlements dans les régimes démocratiques. C'était une imagination extraordinaire et aujourd'hui cette imagination dont nous avons besoin, c'est d'accepter que notre défi fondamental n'est, pas seulement de procéder à l'ajustement d'un certain nombre de secteurs en difficulté mais aussi et surtout de maîtriser l'innovation et de démontrer que dans le domaine technique et économique, nous avons la même capacité que dans le domaine politique de déterminer de quoi notre avenir sera fait.

C'est donc la maîtrise du changement et non pas de la gestion du «statu quo» qui est l'élément fondamental avec lequel nous sommes confrontés.

Qui peut croire qu'un Etat pris séparément peut maîtriser tout seul le changement quelle que soit son importance et quelle que soit sa réussite? Une raison qui saute aux yeux, c'est que si lui le fait et que les autres ne le font pas, il va tout simplement échouer parce que pour l'ambition que nous devons avoir, le marché d'un Etat ne suffit pas.

La contrainte principale des Etats (et c'est le régime démocratique qui veut cela) est d'apporter des résultats à court terme. Ceux-ci ne peuvent être obtenus s'ils ne sont pas confortés dans un cadre communautaire. La recette protectionniste donne des résultats pourtant mais vous prive de votre possibilité de développement à long terme. Il faut donc absolument l'éviter. Les aides publiques dans la mesure où elles ne sont pas orientées vers la création d'une croissance nouvelle et d'une activité nouvelle créent une distorsion mais qui peut se priver de ce type d'action s'il n'est pas sûr qu'il y a une discipline qui s'applique à tout le monde et que finalement le braconnier n'est pas dans une meilleure situation que celui qui applique la loi?

Qui peut apporter ce réconfort si ce n'est l'organisation communautaire? Qui peut apporter les conditions dans lesquelles il est légitime de se faire confiance s'il n'y a pas quelqu'un qui est garant de ce que le contrat de confiance se développera sur une période suffisamment longue?

C'est à la base des réformes de la Commission sur le mandat, au-delà de ce que nous disons sur l'agriculture, sur l'énergie, sur la technologie nouvelle. Nous proposons aux Etats ce choix de se fixer, pour les dix années à venir, à l'ambition de leur politique qui correspond aux exigences du défi avec lequel ils sont confrontés.

Et tout naturellement s'ils acceptent cela, ils doivent aussi accepter les instruments qui permettent de réussir cette politique.

Il ne faut pas être pessimiste sur la volonté des Etats d'aller dans cette direction parce que, en tant que diplomates, nous avons appris l'importance des précédents. Je n'arrive jamais à découvrir un précédent plus important que le précédent de la politique agricole commune: celle-ci a été fondée lorsque le général de Gaulle était au pouvoir et on ne peut pas dire que le général de Gaulle avait une sympathie particulière pour les institutions supranationales (en tout cas s'il l'avait, il la dissimulait avec art). Reconnaissant qu'il fallait une politique commune, le Général a reconnu qu'elle devait fonctionner et qu'il convenait donc d'en déléguer les pouvoirs de gestion à un organe indépendant des Etats : la gestion de la politique agricole commune est faite par la Commission et il faut que les Etats votent à la majorité contre la proposition de la Commission pour que celle-ci ne soit pas applicable.

J'ai voulu ce soir sortir de ce que sont les ennuis quotidiens de la politique sidérurgique, des tensions qui existent entre les Etats, de nos querelles budgétaires, de nos insatisfactions entre le Conseil et la Commission, entre les Conseil et le Parlement, entre la Commission et le Parlement pour que nous nous demandions s'il existe aujourd'hui un sentiment suffisamment clair de ce qui est l'enjeu des années 1980 pour la Communauté européenne.

Je ne suis pas assez imprudent pour faire un pronostic sur les choix que feront les Etats parce que nous entrons dans une période de discussions très profondes où nous aurons à faire des compromis occasionnels qui ne sont pas importants s'ils ne nous détournent pas de l'objectif fondamental. Mais la seule chose dont je suis absolument persuadé depuis les six derniers mois c'est que tous les Etats quels qu'ils soient autour de la table du Conseil savent aujourd'hui ce que sont les vrais problèmes et ce que sont les besoins. La responsabilité de la Commission est dès lors de poser les questions de fond et de ne pas accepter les mauvaises réponses si celles-ci l'empêchent de faire la politique qui devrait être faite. La responsabilité qui est plus généralement celle des citoyens de l'Europe est de reconnaître qu'en 1982, ils sont dans le même état d'esprit qu'après la guerre, c'est-à-dire qu'ayant reconquis la liberté, c'était un bien trop fondamental pour ne pas se doter des instruments nécessaires pour la conserver. L'idée maîtresse de la Communauté européenne, c'est d'apporter un élément d'autonomie au choix des citoyens européens. Si elle ne fait pas cela elle n'a pas de raison d'exister et je crois que les circonstances d'aujourd'hui lui donnent non pas une raison d'exister mais une obligation d'exister.

Conférence donnée à l'Institut Royal des Relations Internationales, le mardi 12 janvier 1982.